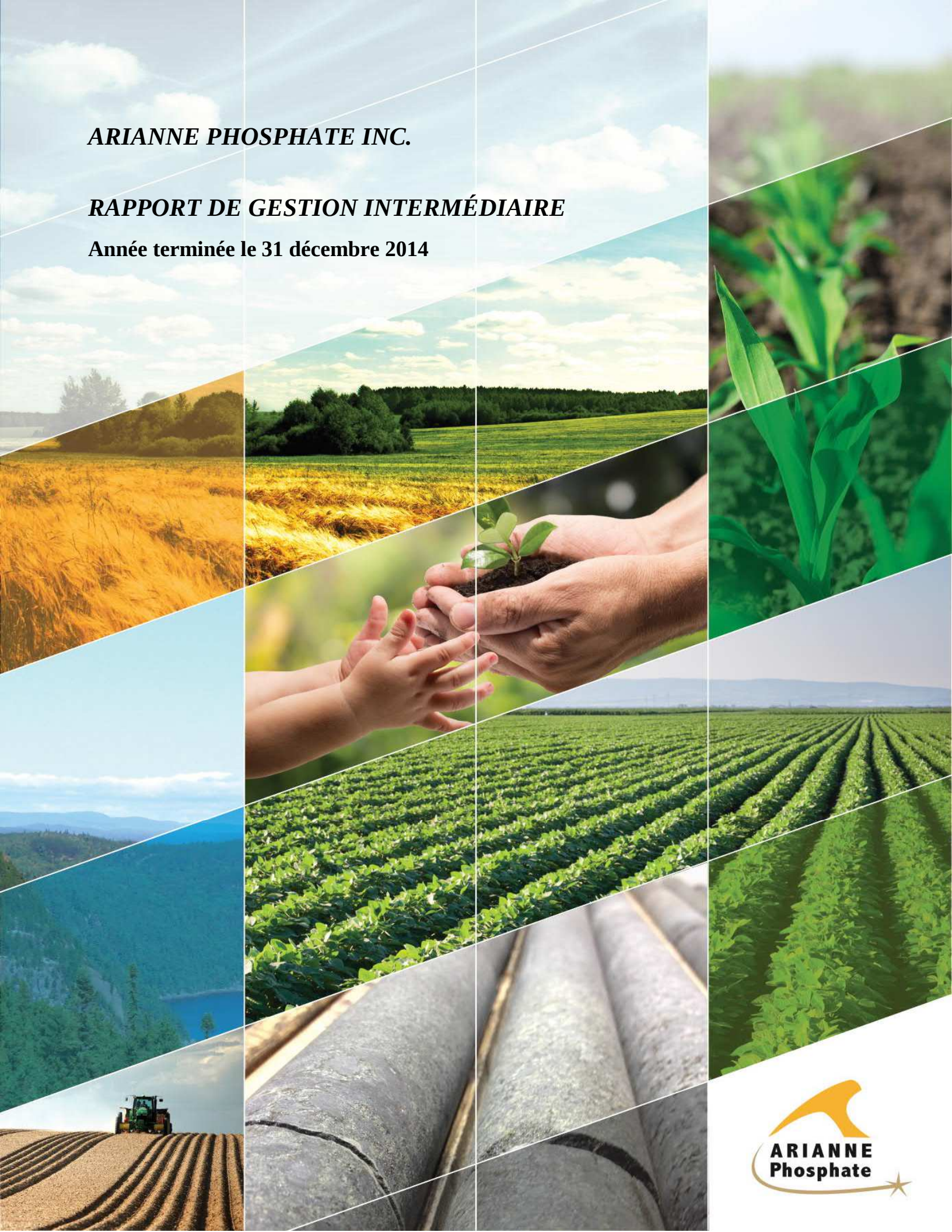


**ARIANNE PHOSPHATE INC.**

**RAPPORT DE GESTION INTERMÉDIAIRE**

**Année terminée le 31 décembre 2014**



## **TABLE DES MATIÈRES**

|                                                                                                     |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| ÉNONCÉS PROSPECTIFS.....                                                                            | 3  |
| DESCRIPTION DES ACTIVITÉS.....                                                                      | 4  |
| FAITS SAILLANTS.....                                                                                | 4  |
| OBJECTIFS DE 2015.....                                                                              | 6  |
| FAITS SAILLANTS DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ.....                                                      | 6  |
| REVUE OPÉRATIONNELLE .....                                                                          | 7  |
| TENDANCE DE L'INDUSTRIE DU PHOSPHATE .....                                                          | 11 |
| DÉVELOPPEMENT DURABLE.....                                                                          | 12 |
| INFORMATION ANNUELLE CHOISIE.....                                                                   | 13 |
| ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE .....                                                            | 14 |
| TRÉSORERIE ET LIQUIDITÉ.....                                                                        | 15 |
| FINANCEMENT .....                                                                                   | 16 |
| SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS .....                                                           | 17 |
| SOMMAIRE DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES POUR LA PÉRIODE DE<br>TROIS MOIS CLÔTÉE LE 31 DÉCEMBRE 2014..... | 17 |
| OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES .....                                                                | 18 |
| ARRANGEMENTS HORS-BILAN.....                                                                        | 19 |
| OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS.....                                                        | 19 |
| APPLICATION DES IFRS NOUVELLES ET RÉVISÉES.....                                                     | 20 |
| INSTRUMENTS FINANCIERS, RISQUES FINANCIERS ET GESTION DU CAPITAL.....                               | 20 |
| INFORMATION SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION .....                                                    | 20 |

Ce rapport de gestion présente une analyse de la situation financière et des activités d'Arianne Phosphate Inc. (« Arianne » ou la « Société ») pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014. Le présent rapport de gestion, préparé en conformité avec le Règlement 51-102A1, approuvé par le conseil d'administration et daté du 2 avril 2015 doit être lu en parallèle avec les états financiers annuels consolidés audités pour la période terminée le 31 décembre 2014 (les « états financiers »).

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'IASB.

Tous les montants présentés dans le rapport de gestion sont en dollar canadien (\$ CA), sauf indication contraire.

## ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains énoncés que contient le présent rapport de gestion portent sur nos intentions, nos attentes et nos plans actuels et futurs, nos résultats, notre degré d'activité, notre performance, nos objectifs, nos réalisations ou tout autre événement ou fait nouveau à venir et constituent des énoncés prospectifs. Les termes « pouvoir », « s'attendre à », « planifier », « prévoir », « tendances », « indications », « croire », « estimés », « probables » ou « éventuels », ou des variantes de ces termes ou d'autres termes similaires, visent à signaler des énoncés prospectifs. Dans le présent rapport de gestion, les énoncés prospectifs spécifiques incluent, sans toutefois s'y limiter, ceux portant sur l'évolution générale des activités, le début éventuel de la production commerciale et la situation de trésorerie de la Société. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les plus récentes informations mises à notre disposition ainsi que sur des estimations et hypothèses qui concernent, entre autres choses, la conjoncture économique et l'industrie minière en général et que nous avons formulées à la lumière de notre expérience et de notre perception des tendances historiques, de la conjoncture actuelle et de l'évolution prévue dans l'avenir, ainsi que d'autres facteurs que nous croyons pertinents et raisonnables dans les circonstances. Bien qu'ils soient raisonnables, ces énoncés comportent certains éléments de risque et d'incertitude, connus et inconnus, et par conséquent, les résultats réels et les événements futurs pourraient être très différents de ce qui est prévu dans ces énoncés.

## DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Arianne se concentre sur le développement du projet de Phosphate du Lac à Paul (Lac à Paul) situé au Saguenay-Lac-St-Jean, Québec. Les actions de la compagnie sont inscrites à la cote de la Bourse de croissance TSX sous le symbole DAN, à la bourse de Francfort sous le symbole JE9N et à la bourse américaine Over-the Counter QX (« OTCQX ») sous le symbole DRRSF. Le siège social de la Société est situé au 393, rue Racine est, bureau 200, Chicoutimi, Québec, Canada G7H 1T2.

## FAITS SAILLANTS

### 2014

- Annonce de la clôture d'un financement privé de 8 millions de dollars en actions ordinaires dans lequel le gouvernement du Québec a investi 2 millions de dollars par Ressources Québec, une filiale d'Investissement-Québec.
- Changements stratégiques en sein de la direction :
  - o Monsieur Pierre Fitzgibbon, déjà administrateur de la Société, est nommé président exécutif du Conseil d'administration d'Arianne.
  - o Monsieur Jean-Sébastien David est nommé Chef des opérations de la Société.
  - o Monsieur Dino Fuoco est nommé chef de la direction financière.
  - o Monsieur Dominique Bouchard déjà administrateur de la Société, est nommé Vice-président du Conseil d'administration.
- La localisation finale du port maritime en eau profonde au bord de la rivière Saguenay a été déterminée.
- Le procédé opérationnel a été optimisé et deux réactifs ont été éliminés du procédé.
- Augmentation de 13 % des ressources minérales présentes sur la zone Paul
  - o Une mise à jour sur la zone Paul a augmenté les ressources à 668 millions de tonnes de ressources mesurées et indiquées à 7,01 %  $P_2O_5$  (teneur de coupure à 4,0 %  $P_2O_5$ ).
  - o Une identification de nouvelles ressources présumées maintenant estimées à 38 millions de tonnes à une teneur de 6,13 %  $P_2O_5$  (teneur de coupure à 4,0 %  $P_2O_5$ ).
- Publication des résultats du forage sur les zones TraMan et Traverse :
  - o Ajout de ressources présumées de 146 Mt à 5,30 %  $P_2O_5$  pour la zone TraMan.
  - o Ajout de 17 Mt à 5,98 %  $P_2O_5$  pour la zone Traverse.
- La société annonce qu'elle a conclu une entente avantageuse sur l'alimentation en électricité avec le ministre des Ressources naturelles et de l'Énergie. L'entente confirme qu'Hydro Québec rendra disponible un bloc d'énergie de 115MW au tarif préférentiel (tarif L).

- Nomination du président du Comité de suivi du projet Lac à Paul. Ce comité indépendant est formé conformément à la Loi sur les mines du gouvernement du Québec. Il a le mandat d'établir et maintenir la communication entre Arianne et ses parties prenantes, de faire le suivi du projet, de faire des recommandations à la Société pour l'aider à atteindre ses objectifs et ses engagements.
- Arianne s'est vue attribuer le prix e3 Plus à l'occasion du Gala reconnaissance de l'Association de l'exploration minière du Québec (Association), lors de son gala tenu le 22 octobre 2014 à Montréal. Cette reconnaissance souligne son haut degré de responsabilité environnementale et sociale ainsi que la conformité de ses pratiques avec celles suggérées dans la trousse d'outils en ligne de l'Association.

## 2015

- La Société a présenté son projet de mine de phosphate au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) lors d'une soirée d'information publique tenue en février 2015. Ceci amorce ainsi la première étape du processus menant à l'obtention de ses permis.
- La Société a annoncé une économie de coûts opérationnels de production de 4,26 \$US par tonne représentant une économie de près de 5 % et, selon l'étude de faisabilité, devait avoir pour résultat une économie annuelle d'environ 12,75 M\$, ou près de 330 M\$US pour les 26 ans de vie de mine estimée. Dans son étude de faisabilité déposée en octobre 2013, Arianne estimait le coût FOB au Port de Saguenay de son concentré de qualité supérieure à 93,60 \$US par tonne.
- Grâce à des activités d'explorations achevées en 2014, Arianne a identifié de nouvelles ressources mesurées et indiquées sur l'extension Est de la zone Paul. Au total, l'estimation des ressources s'exprime par une augmentation de 5 % des ressources mesurées et indiquées (702,7 Mt vs 668,7 Mt).
- La Société a annoncé qu'à la suite de tests effectués à la demande de clients potentiels, elle est désormais en mesure de fabriquer un concentré de qualité supérieure grâce à la réduction significative de la présence d'éléments mineurs dans son concentré phosphaté. Ces tests ont permis de produire plus de 1,2 tonne de concentré d'apatite de grande qualité. Le rapport final des éléments mineurs (REM) de ce concentré s'élève à 0.03, à un grade de 40.0 % P<sub>2</sub>O<sub>5</sub>, comparativement aux tests précédents où le REM était de 0.089 et de 38.8 % P<sub>2</sub>O<sub>5</sub>.
- En Mars 2015, la Société a émis 400 000 bons de souscription non transférables («bons de souscription») à Mercury financement Corp. (le «prêteur»), le prêteur des lignes de crédit décrites à la note 13 des états financiers. Les bons de souscription ont été émis dans le cadre d'un accord avec le prêteur de reporter les paiements d'intérêt sur les lignes de crédit (la «Convention»). L'accord prévoit le report d'environ 600 000 \$ en intérêts à payer au prêteur jusqu'à l'échéance des lignes de crédit au 31 décembre 2015. Chaque bon de souscription permet au prêteur d'acheter une action ordinaire de la Société à un prix d'exercice de 0,74 \$. Les bons de souscription pourront être exercés pendant une période d'un an à la date de la signature de l'accord. Les bons de souscription sont assujettis à une période de détention de quatre mois.

## OBJECTIFS DE 2015

À court terme, les objectifs stratégiques qui guident la direction et les administrateurs de la Société peuvent être résumés comme suit :

- Optimiser les dépenses opérationnelles et les dépenses en capital;
- Signer une « entente de Principe » avec les premières nations;
- Obtenir tous les permis et approbations nécessaires;
- Sécurisé un partenaire stratégique et financier.

À moyen terme, l'objectif de la Société est toujours de construire une mine de phosphate rentable, dès que les permis et le financement seront obtenus et générer un rendement et des avantages économiques pour nos actionnaires ainsi que pour les parties prenantes au Saguenay Lac St Jean.

## FAITS SAILLANTS DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ

En octobre 2013, Arianne a publié les résultats de l'étude de faisabilité du projet de mine de phosphate du Lac à Paul. L'étude de faisabilité décrit une mine à ciel ouvert, une usine de traitement du minerai afin de produire du phosphate de haute qualité et un système de transport en vue d'acheminer le produit à l'année à un port en eau profonde sur la rivière Saguenay.

### *Faits saillants de l'étude de faisabilité*

- Valeur actualisée nette (« VAN ») de 1 910,1 M\$ US avant impôts à un taux d'actualisation de 8 %;
- Produits bruts, en dollars réels, de 16 124,8 M\$ US et flux de trésorerie des activités opérationnelles de 7 379,6 M\$ US;
- Taux de rendement interne (« TRI ») de 20,7 %, avec une période de récupération de l'investissement de 4,4 ans avant impôts et droits miniers;
- Durée de vie de la mine de 25,75 ans (excluant la pré-production) avec une production annuelle moyenne de concentré phosphaté de 3 millions de tonnes à une teneur de 38,6 %  $P_2O_5$  et un taux de récupération moyen après traitement de 90,0 %;
- Coûts d'investissement initial du projet de 1 214,7 M\$ US, soit 982,5 M\$ US pour la mine et 232,2 M\$ US pour le système de transport du concentré qui livrera le produit au port en eau profonde ouvert 365 jours par année sur la rivière Saguenay;
- Coût tout inclus jusqu'au Port de Saguenay de 93,7 \$ US/tonne pour la durée de vie de la mine (c.-à-d. FOB au Port de Saguenay), soit une marge d'exploitation de 56 % et un prix de vente moyen de 213 \$/tonne au port;
- Ressources mesurées et indiquées de 590 millions de tonnes uniquement dans la zone Paul à une teneur moyenne de 7,13 %  $P_2O_5$  avec une teneur de coupure de 4,0 % (n'inclut pas les ressources minérales de la zone Manouane de 164 millions de tonnes);

- 75,7 millions de tonnes de concentré vendable à 38,6 %  $P_2O_5$  dans des réserves minérales prouvées et probables, en considérant une teneur de coupure de 3,5 %  $P_2O_5$ , de 472,1 millions de tonnes à une teneur moyenne de 6,9 %  $P_2O_5$  (à partir des ressources minérales de la zone Paul);
- Disponibilité de 115 mégawatts (MW) d'électricité confirmée par Hydro-Québec à la centrale de Chute-des-Passes située à 30 km de la mine.

## REVUE OPÉRATIONNELLE

### *Potentiel de croissance*

Le projet du Lac à Paul possède un très fort potentiel de croissance. Une nouvelle estimation des ressources réalisée en 2014 chiffre maintenant à 668 millions de tonnes les ressources mesurées et indiquées à 7,01 %  $P_2O_5$  (teneur de coupure à 4,0 %  $P_2O_5$ ) présentes dans la Zone Paul. De plus, cette estimation évalue les ressources présumées de la Zone Paul à 38 millions de tonnes à une teneur de 6,13 %  $P_2O_5$  (teneur de coupure à 4,0 %  $P_2O_5$ ). De plus, la campagne de prospection a identifié une anomalie magnétique prometteuse (Zone Naja) au sud de la partie Est de la Zone Paul, dans laquelle des échantillons visuellement minéralisés ont été prélevés et un trou de forage a été fait.

Le projet renferme aussi les Zones 2 et Manouane pour lesquelles des estimations de ressources, conforme à la norme NI 43-101, respectivement évaluées à 64 Mt de ressources présumées à 4,55 %  $P_2O_5$  et 164 Mt de ressources mesurées et indiquées à 5,88 %  $P_2O_5$  à une teneur de coupure de 2,43 %  $P_2O_5$ , ont été déclarées dans un rapport technique NI 43-101 daté de 2011. De plus, lors des campagnes d'exploration et de forage réalisées au cours des quatre dernières années, six autres zones minéralisées (Nicole, Lise, Lucie, TraMan, Turc et Traverse) ont été découvertes. Claude Duplessis de la firme Géoservices GoldMinds Inc, une personne qualifiée selon la norme NI-43101, a réalisé des estimations de ressources sur les zones Nicole, TraMan et Traverse.

### *Infrastructures*

Le projet est situé à 240 km au nord de la région du Saguenay–Lac-St-Jean, au Québec (Canada). Cette région diversifiée possède une bonne infrastructure et une base industrielle avec un bassin d'emploi de haute qualité. Les infrastructures existantes comprennent une centrale hydroélectrique d'une capacité suffisante à l'alimentation du projet, un réseau routier et un accès à l'eau profonde.

Le projet du Lac à Paul sera alimenté par 115MW d'électricité d'Hydro-Québec, à partir du système électrique de Rio Tinto Alcan de la centrale de Chute-des-Passes, qui est située à 40 km du projet. Une sous-station réductrice de tension de 345 kV à 161 kV sera construite à Chute-des-Passes. Cette nouvelle sous-station fournira l'électricité à partir d'une ligne de transmission de 161 kV.

### *Transport du concentré phosphaté*

Le concentré phosphaté sera transporté par camion à partir du site de la mine, vers les chemins forestiers déjà existants, jusqu'à un centre de transbordement localisé près de la rive nord de la rivière Saguenay.

En raison de la période de dégel au printemps, l'étude de faisabilité suppose que le transport routier fonctionnera au ralenti sur une période de 21 jours. Pour ces motifs, des installations d'entreposage de

produit d'une capacité de 21 jours (200 000 tonnes) seront ajoutées au port et des installations d'entreposage de produit d'une capacité de 21 jours (200 000 tonnes) ont été prévues à la mine. Cette solution efficace permettra de transporter le produit directement de la mine vers un terminal maritime localisé aux environs de St-Fulgence/Sainte-Rose du Nord, sur la rivière Saguenay en activité 365 jours par année.

Depuis plusieurs mois, l'équipe a élaboré et analysé différents scénarios de transport du concentré de phosphate. La solution devait être économiquement viable et représenter un impact minimal pour les parties prenantes locales. Un comité a été mis en place en Novembre 2013, incluant des représentants de la Municipalité de Saint-Fulgence, la MRC du Fjord-du-Saguenay, le Collectif de l'Anse à Pelletier et l'équipe d'Arianne. Les différentes études menées en Juin 2014 à la sélection et la présentation d'un scénario utilisant les chemins forestiers R-253 et R-200 sur les Monts-Valin et situant le terminal maritime sur la rive nord de la rivière Saguenay à Sainte-Rose-du-Nord.

En Juin 2014, un nouveau comité a été créé pour aider à partager les informations du projet avec les autorités locales, y compris des représentants de la Municipalité de Saint-Fulgence, la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord, la MRC du Fjord-du-Saguenay, Port de Saguenay, la ZEC Martin Valin et l'équipe Arianne. Il convient de noter que les représentants des Premières nations étaient présents en tant qu'observateurs.

### ***Travaux d'exploration et Levé magnétique hélicoptère***

Un levé géophysique aéroporté à haute sensibilité magnétique a été réalisé, en janvier 2014, sur trois blocs contigus, ayant chacun des paramètres de levé différents, pour couvrir l'ensemble du projet. Le système gradiométrique HéliMAGer™ a été utilisé sur un total de 3164 km de lignes de vol espacées au 100 mètres.

L'utilisation d'une technologie de pointe fut utile pour mieux identifier l'emplacement de petites anomalies et d'améliorer le contour de celles ayant de plus grandes envergures. Les résultats obtenus ont donc permis de mieux préciser le potentiel minéralisé du projet du Lac à Paul (voir Potentiel de croissance ci-haut).

### ***Campagne de forage***

Une campagne de forage a été initiée le 3 février pour se terminer le 31 mars 2014. Cette campagne fut réalisée sur deux zones distinctes, soit la zone TraMan et l'extension occidentale de la zone Paul. Il y a eu 7 000 mètres de forage diamanté et 2 591 analyses ont été effectuées. Les résultats des intersections minéralisées le long des forages ont été divulgués dans le communiqué de presse du 12 juin 2014. Ces résultats ont été utilisés pour les calculs de ressources réalisés par la firme Géoservices GoldMinds Inc.

Au cours du troisième trimestre, il y a eu une campagne d'exploration de terrain dans laquelle, 3 000 mètres de forage diamanté ont été effectués et 787 échantillons ont été analysés. Ce programme de forage s'est axé sur l'extension Est de la Zone Paul (sauf un trou de forage exécuté sur la zone Naja).

## ***Calcul de ressources***

Suite aux estimations de ressources réalisées sur les zones Nicole, TraMan et Traverse, dont les résultats ont été publiés les 15 mai et 16 juillet 2014 par communiqué de presse, la firme Géoservices GoldMinds Inc., a également réalisé une mise à jour des ressources de la Zone Paul qui a été divulguée dans le communiqué de presse du 14 octobre 2014.

## ***Métallurgie***

Des échantillons vrac de minerai (120 tonnes) ont été prélevés à l'automne 2013 sur 3 différentes lithologies et expédiés au COREM, à Québec, pour réaliser des essais métallurgiques.

Tous les objectifs de ces nouveaux travaux ont été atteints et la campagne démontre d'excellents résultats. D'après le schéma de traitement final, toutes les lithologies du Lac à Paul peuvent être valorisées et de plus, un concentré de meilleure qualité peut être produit avec moins de MgO et un plus grand pourcentage de P<sub>2</sub>O<sub>5</sub>. Les essais ont aussi permis d'éliminer complètement l'utilisation de deux réactifs: l'amidon et l'acide sulfurique.

Les tests toujours menées au COREM, consistent à soumettre le concentré à une étape supplémentaire de séparation magnétique de haute intensité, afin de diminuer le contenu en fer, en aluminium et en magnésium et d'améliorer le ratio d'élément mineur. Les essais de laboratoire ont montrés une amélioration du ratio de 0,08 à moins de 0,04, qui est requis par les producteurs de haute pureté de l'acide phosphorique. Un test d'usine pilote de séparation magnétique se fera au cours des prochaines semaines afin de confirmer les résultats.

## ***Premières Nations***

Les négociations se poursuivent avec les trois collectivités des premières nations touchées par le projet du Lac à Paul : Pessamit, Essipit et Mashteuiatsh, afin d'établir d'un commun accord l'entente de principe. L'entente de principe sera utilisée comme cadre pour régir les relations entre Ariane et les trois communautés conformément à nos intentions mutuelles afin de construire une relation basée sur la coopération et le respect mutuel, dans le cadre de l'élaboration du projet du Lac à Paul. L'entente de principe, définit les domaines dans lesquels Ariane et les trois communautés ont acceptées de travailler ensemble et de maintenir les voies de communication efficaces pour soutenir les objectifs communs.

## ***Relations avec les communautés du Saguenay-Lac-St-Jean***

Parallèlement aux études en cours, la Société entretient des relations soutenues avec les intervenants sociaux et politiques de la région, ainsi qu'avec les groupes ou personnes plus directement concernés par le projet.

Les relations avec les communautés ont toujours été primordiales pour Ariane. La Société s'est engagée à maintenir une communication ouverte avec l'ensemble des communautés touchées par le projet du Lac à Paul.

Tout au long de cette année, de nombreuses rencontres ont eu lieu avec les principaux acteurs politiques, économiques et sociaux participants à ce projet.

### ***Analyse des retombées économiques***

En date du 14 janvier 2014, la firme d'experts Raymond Chabot Grant Thornton a déposé à la Société les résultats de son étude portant sur les retombées économiques de la réalisation du projet du Lac à Paul.

L'analyse confirme que les retombées économiques importantes, notamment, augmenter la richesse collective en accroissant le revenu moyen des travailleurs de la région, tout en favorisant l'éclosion d'une nouvelle grappe de sous-traitants miniers dans la région, en plus de diversifier l'économie régionale des secteurs traditionnels de la forêt et de l'aluminium.

Ce projet générera aussi l'arrivée de nouveaux résidents et d'une main-d'œuvre talentueuse possédant des expertises particulières, de même que des occasions pour les établissements d'enseignement de la région. Arianne collabore avec tous les acteurs concernés, incluant les communautés autochtones, afin que ce projet permette à nos collectivités de croître et de devenir encore plus concurrentielles. Les retombées économiques régionales sont :

- Des retombées économiques totales de 12.6 milliards \$ ;
- Des recettes globales pour les gouvernements fédéral et provincial de près de 4 milliards \$ ;
- Pendant la construction, près de 2 250 emplois par année et des revenus d'emplois de plus de 300 millions \$ ;
- Durant les 26 ans d'exploitation de la mine, près de 1 000 emplois par année et des revenus d'emplois de plus de 1,6 milliards \$.

### ***Port-Saguenay***

Les discussions et échanges continus avec les représentants de Port-Saguenay ont permis à la fin de janvier 2014, la mise en place d'une lettre d'entente pour travailler en collaboration à la mise en place et l'opération d'un terminal maritime sur la rive nord de la rivière Saguenay à St-Fulgence.

Le terminal maritime sera soumis à un processus fédéral qui comprendra des audiences publiques. Le dossier du terminal maritime sera donc mené en parallèle avec des audiences publiques du BAPE.

L'autorité portuaire de Saguenay (Port de Saguenay) s'apprête à déposer une description d'un terminal maritime et son projet de construction d'installations adjacentes sur la rive nord de la rivière Saguenay à l'Agence Canadienne d'Évaluation Environnementale. Ce projet a été lancé comme un complément au projet minier apatite d'Arianne.

L'objectif du projet de Port de Saguenay est de répondre aux besoins d'Arianne pour l'expédition du concentré de phosphate vers les marchés étrangers.

### ***Étude d'impact environnemental***

Afin d'obtenir la recevabilité de son projet, Arianne a répondu à des questions techniques en rapport avec le projet du Lac Paul. La Société a reçu du Gouvernement la date pour le lancement du processus de consultation publique du BAPE, qui a commencé le 5 février 2015 avec la première réunion publique ayant eu lieu le 18 février 2015.

### ***Rencontre du comité interministériel du gouvernement du Québec***

La société continue les rencontres avec le Comité Interministériel de Québec. Ce comité a été mis en place par le gouvernement afin d'aider la société et de faciliter le développement du projet dans tous les domaines où le gouvernement du Québec est impliqué. Cet important comité a d'abord été organisé au dernier trimestre de 2013. Durant l'année 2014, trois rencontres se sont tenues en juin, septembre et octobre dans lesquelles elles étaient toutes orientées principalement vers le financement et le processus d'autorisation environnemental.

## **TENDANCE DE L'INDUSTRIE DU PHOSPHATE**

Depuis 2008, la hausse du prix du phosphate a rendu possible le développement et la mise en production de nouveaux projets de phosphate afin de répondre à la demande mondiale grandissante.

Notamment, l'exploitation de roches phosphatées en Amérique du Nord est en baisse et il y a actuellement un déficit de production qui devrait s'accroître dans les années à venir. Le déficit réel au Canada et aux États-Unis est de 4 millions de tonnes par année et ce déficit augmentera jusqu'à 8 millions de tonnes par année en 2020. La demande pour le phosphate est en augmentation en raison de la croissance démographique mondiale.

Dans ce contexte, le projet du Lac à Paul pourrait combler une partie de ce déficit et assurer une source de roches phosphatées de très bonne qualité.

Le phosphate n'a pas de substitut et est un élément clé indispensable à la vie. Il permet le développement des racines et augmente la résistance des plantes à la sécheresse.

Les acheteurs de phosphate (les clients potentiels) sont préoccupés par la sécurité d'approvisionnement et s'intéressent à la situation géopolitique de la région où se trouve la mine. Le projet du Lac à Paul est situé dans une région minière où l'environnement politique est stable.

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

### *Évaluation et compensation des gaz à effet de serre*

Dans le cadre de sa politique de développement durable, Arianne compense ses émissions de gaz à effet de serre (GES) en investissant dans des projets de développement durable et d'innovation.

Les activités d'Arianne, au cours de l'année 2014, ont entraîné l'émission de 2 070 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> (Tableau 1).

Les activités d'Arianne consistent essentiellement dans le développement du projet du Lac à Paul, les travaux de terrain, dont la coupe d'arbre, la campagne de forage, le transport du matériel et du personnel. La Société investit une compensation pour l'émission d'équivalent de CO<sub>2</sub>. (Tableau 2).

*Tableau 1 : GES émis par champ d'activité de la Société au cours de l'année terminée le 31 décembre 2014 (en tonnes)*

|                                   | Total        | Administration et transport terrain | Coupe d'arbre | Forage    | Excavation | Autre      |
|-----------------------------------|--------------|-------------------------------------|---------------|-----------|------------|------------|
| <i>Travaux et représentations</i> | 2 070        | 195                                 | 1 779         | 67        | 28         | 1          |
| <b>Pourcentage (%)</b>            | <b>100 %</b> | <b>10 %</b>                         | <b>86%</b>    | <b>3%</b> | <b>1%</b>  | <b>0 %</b> |

*Tableau 2 : Bilan des compensations d'Arianne au 31 décembre 2014*

| <b>Émissions</b>                            | <b>tonnes</b> |
|---------------------------------------------|---------------|
| 1999-2010                                   | 867           |
| 2011                                        | 222           |
| 2012                                        | 963           |
| 2013                                        | 100           |
| 2014                                        | 2 070         |
| <b>Équivalent financier</b>                 | <b>4 222</b>  |
| Prix/tonne CO <sub>2</sub> (\$/tonne)       | 11.39         |
| Montant à compenser (\$)                    | 48 089        |
| <b>Montants déjà investis</b>               | <b>\$</b>     |
| Global TraPs 2011                           | 5 181         |
| UQAC — Chaire Éco-conseil                   | 4 240         |
| Global TraPs 2012                           | 3 490         |
| Bourse de recherche 2012-2014               | 27 000        |
| Carbone Boréal 2012                         | 37            |
| <b>Totaux investis</b>                      | <b>39 948</b> |
| <b>Compensation supplémentaire investie</b> | <b>8 141</b>  |

## INFORMATION ANNUELLE CHOISIE

### *Faits saillants des trois derniers exercices*

|                                                      | 31 décembre 2014 | 31 décembre 2013 | 31 décembre 2012 |
|------------------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|
|                                                      | \$               | \$               | \$               |
| Actif total                                          | 44 654 876       | 39 655 934       | 23 938 767       |
| Passifs financiers non courants –<br>ligne de crédit | -                | 11 399 817       | 3 275 547        |
| Perte nette                                          | 5 662 140        | 6 407 836        | 5 402 587        |
| Perte nette par action                               | 0,06             | 0,08             | 0,08             |

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board («IASB»). Les méthodes comptables appliquées dans les états financiers consolidés sont fondées sur les IFRS en vigueur pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, telles qu'elles sont publiées et en vigueur au 2 avril 2015, date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés.

### *Résultat d'exploitation l'exercice clos le 31 décembre 2014*

La perte nette de l'exercice clos le 31 décembre 2014 se chiffre à 5 662 140 \$ comparativement à une perte nette de 6 407 836 \$ pour la période correspondante de 2013 et 5 402 587 \$ pour 2012.

Cette diminution de la perte au cours des trois dernières années est principalement due au recouvrement d'impôts de 189 445 \$ comparativement à l'impôt différé (dépendance) de 1 288 844\$ en 2013 et un recouvrement d'impôt de 44 000\$ en 2012. Ce montant provient de la méthode prévue de recouvrement des actifs de prospection et d'évaluation. Puisqu'il y a des indications à l'effet que les actifs de prospection et d'évaluation seront recouverts par l'exploitation plutôt que par la cession. Ceci a été constaté initialement en 2013. La Société a constaté un passif d'impôt différé de 2 034 817\$.

La perte d'exploitation de 2014 est de 5 610 243 \$ et est supérieur à celle de 2013 et 2012 (4 851 903\$ et 5 352 321 \$). Ceci est principalement dû à la hausse des salaires et charges sociales à payer relié à l'augmentation de la taille de l'équipe en vue de réaliser le projet du Lac à Paul (augmentation de 580 265\$ entre 2014 et 2013 et de 771 112 \$ entre 2013 et 2012).

Cette augmentation est également due à l'augmentation de la rémunération à base d'actions au cours de 2014 comparé à 2013 (augmentation de 350 569 \$ entre 2014 et 2013). Cette augmentation est principalement liée à la dépense relative de la juste valeur des options octroyées et à la période d'acquisition des options respectant le régime d'options de la Société.

Cette augmentation de la perte est compensée par une charge de dépréciation de 99 354 \$ en 2014 sur les propriétés minières et les actifs d'exploration et d'évaluation, alors que 240 920 \$ a été enregistré en 2013 et 2 059 680 \$ en 2012. La charge de dépréciation a diminué à travers les années dû à l'orientation de la Société de concentrer ses activités sur l'exploration et le développement de sa propriété minière du Lac à Paul. Toutes les autres propriétés ont été dépréciées au 31 décembre 2014. Les honoraires professionnels et de consultants ont subi une diminution de 135 869 \$ entre 2014 et 2013 en raison de la baisse du niveau d'activités et ont subi une augmentation de 952 801 \$ entre 2013 et 2012 due à l'accroissement des activités.

Une grande partie des charges d'exploitation ont augmenté en 2014 en raison de l'augmentation du niveau d'activité de la Société dû au développement du projet du Lac à Paul, de l'augmentation des consultations publiques avec les communautés locales, l'augmentation des discussions avec les actionnaires et autres parties prenantes et de l'augmentation du loyer dû à la nouvelle localisation du siège social. Aussi la Société a enregistré un gain sur cession de propriétés minières de 197 000 \$, alors qu'une perte sur la cession de 20 926 \$ avait été constaté en 2013 (néant en 2012).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, la Société a vendu à Virginia Mines inc (Virginia) ses 50% restants des droits et des intérêts des propriétés Opinaca et Black Dog en contrepartie de l'émission de 15 000 actions de Virginia pour une valeur de 180 000 \$ à la date de transaction. Ces propriétés ont été intégralement dépréciées en 2013 et 2012 respectivement et un gain sur disposition de 180 000 \$ a été comptabilisé durant la période.

En août 2014, la Société a vendu les actions de Virginia pour un produit net de 194 010 \$, enregistrant ainsi un gain sur cession de titres négociables classés comme disponibles à la vente de 14 090 \$. En 2014, la Société a cédé les propriétés minières Dulain et R-14 à d'autres parties en échange de 17 000 \$ en espèces. La valeur comptable de la propriété était de néant à la date de la vente, résultant en un gain sur disposition de 17 000 \$.

## **ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

Au 31 décembre 2014, l'actif total est plus élevé qu'au 31 décembre 2013. Ceci est principalement dû à l'augmentation des actifs de prospection et d'évaluation, au montant de 36 623 579 \$, alors qu'ils étaient de 27 238 956 \$ en 2013. Tout au long de l'exercice, la Société a continué de mettre en valeur ces actifs et investi un montant de 9 384 623 \$ net des crédits d'impôts et de la dépréciation, dans ses actifs de prospection et d'évaluation principalement composés de la propriété du Lac à Paul. Cette augmentation est également due à la hausse des immobilisations corporelles de 431 815 \$ net de l'amortissement. Au cours de 2014, la Société a déprécié entièrement ses propriétés minières Mirepoix et Phosphore pour un total de 54 575 \$ en actif de prospection et d'évaluation et de 44 779 \$ en propriétés minières.

Au 31 décembre 2014, les passifs courants sont plus élevés qu'en 2013 (13 846 931 \$ en 2014 vs 2 714 904 \$ en 2013), ceci est dû au classement de la ligne de crédit et ses intérêts payables échéant le 31 décembre 2015 en passif courant. Les créditeurs et charges à payer ont également augmentés de 538 934 \$ en 2013 à 1 191 290 \$ en 2014. Ceci est dû à un plus grand montant de dépenses engagées à la fin de l'année et une augmentation des délais de paiement.

En 2014, la Société a repayé son emprunt de 1 500 000\$ et les intérêts de 66 500\$.

## TRÉSORERIE ET LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à respecter des obligations liées à ses passifs financiers. Le solde de trésorerie de la Société au 31 décembre 2014 était de 3 837 720 \$, et elle dispose d'un crédit d'impôt relatif aux ressources et un crédit d'impôts miniers à recevoir de 1 501 843 \$.

Selon les estimations de dépenses courantes pour le développement du projet en 2015, la Société prévoit qu'elle aura besoin de financement supplémentaire au cours de 2015. La Société s'attend à être en mesure d'obtenir un financement suffisant à des prix raisonnables, mais rien ne peut garantir qu'elle sera en mesure de le faire.

|                                                                                                                               | <b>31 décembre 2014</b><br>\$ | <b>31 décembre 2013</b><br>\$ |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement | (4 886 069)                   | (4 042 162)                   |
| Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement                                                                  | 722 729                       | (1 098 143)                   |
| Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles                                                                         | (4 163 340)                   | (5 140 305)                   |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement                                                                        | (6 841 277)                   | (12 665 349)                  |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement                                                                          | 7 946 006                     | 19 476 009                    |
| Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie                                                   | (3 058 611)                   | 1 670 355                     |

### Activités opérationnelles

Pour l'année terminée le 31 décembre 2014, les sorties de trésorerie liées aux activités opérationnelles totalisaient 4,2 M \$ (millions) comparé à 5,1 M\$ pour la période 2013. La variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement a augmenté de 1,8 M\$ au cours l'année. Cette augmentation est liée à l'augmentation des comptes fournisseurs et des charges à payer. La Société a également enregistré un gain sur disposition de 0,2 M\$ en 2014.

### Activités d'investissement

Pour l'année terminée le 31 décembre 2014, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement sont de 6,9 M\$, ce qui reflète principalement les sorties de fonds liées à l'acquisition d'actifs de prospection et d'évaluation d'un montant de 8 M\$ dont l'acquisition d'immobilisations corporelles pour un montant de 0,4 M\$ et qui sont compensées par la réception du crédit relatif aux ressources provenant du Gouvernement du Québec de 1,4 M\$.

## **Activités de financement**

Pour l'année terminée le 31 décembre 2014, les flux de trésorerie provenant des activités de financement s'élèvent à 7,9 M\$ par rapport à 19,5 M\$ en 2013. La diminution est principalement attribuable au fait que la ligne de crédit a été utilisée entièrement en 2013 pour un montant de 12,5 M\$ et au remboursement de l'emprunt de 1,5 M\$ partiellement compensé par l'encaissement du produit de l'exercice des bons de souscription, des options d'achat d'actions et des options octroyées à des courtiers pour un montant de 2,0 M\$ et 8 M\$ reçu de placement privé moins les frais d'émission d'actions de 0,6 M\$.

## **FINANCEMENT**

Depuis le début de 2014, la Société a reçu un total de 2,0 M\$ de l'exercice de bons de souscription, 1 472 500 bons, 580 000 des options d'achat d'actions et 88 000 options octroyées à des courtiers.

Selon les conditions du placement privé (placement), la Compagnie a annoncé qu'elle avait conclu la première tranche d'un financement par voie de placement privé, pour un produit brut de 5 631 000 \$. Le 16 octobre 2014, la société a clôturé la deuxième tranche du placement privé pour un produit brut de 2 369 000 \$. Les administrateurs et dirigeants de la société ont souscrit à l'offre pour un produit brut total de 216 000\$.

Selon les conditions du placement privé, la Société a émis 8 000 000 unités au prix de 1,00 \$ l'unité. Chaque unité est formée d'une action ordinaire et de la moitié d'un bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire au prix de 1,25 \$ l'action jusqu'au 31 juillet 2016 pour 2 815 500 bons de souscriptions et jusqu'au 14 octobre 2016 pour 1 184 500 bons de souscription. Si, après un délai de quatre (4) mois et un (1) jour suivant la date de clôture, le cours des actions ordinaires au TSX-V atteint ou dépasse à tout moment 1,75 \$ pour une période de vingt (20) jours de bourse consécutifs, en fonction du cours à la clôture des marchés, la Société sera en droit d'aviser les porteurs de bons de souscription de son intention de forcer l'exercice des bons de souscription. Sur réception d'un tel avis, les porteurs de bons de souscription disposeront de 30 jours pour exercer leurs bons de souscription, à défaut de quoi les bons de souscription expireront automatiquement.

## **Fonds de roulement**

Au 31 décembre 2014, le fond de roulement négatif est de 9 442 302 \$ comparé à un fond de roulement positif de 6 402 066\$ au 31 décembre 2013. La diminution du fond de roulement est principalement due à la classification de la ligne de crédit en tant qu'actif non courant, puisque l'échéance du paiement du capital et des intérêts est due en décembre 2015.

La direction estime que le fond de roulement ne sera pas suffisant pour répondre aux obligations de la Société et aux dépenses prévues jusqu'au 31 décembre 2015. Pour ces raisons, il existe un doute quant à la capacité de la Société à remplir ses obligations à leur échéance et, par conséquent, quant à la pertinence de l'utilisation des principes comptables applicables à la continuité d'exploitation. La Société devra obtenir du financement pour 2015.

Toute insuffisance de financement peut être palliée à l'avenir par un certain nombre de moyens y compris, mais sans s'y limiter, par l'émission de nouveaux titres de participation, d'emprunt ou l'extension du contrat de la ligne de crédit. Bien que la direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie qu'elle sera en mesure de le faire à l'avenir ou que ses sources de financement ou initiatives seront disponibles à la Société ou qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société. Si la direction n'est pas en mesure d'obtenir un nouveau financement, la Société pourrait être incapable de poursuivre ses activités, et les montants réalisés pour les actifs pourraient être moindres que les montants inscrits dans les états financiers consolidés.

### SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

|                                    | 31<br>mars<br>2013 | 30<br>juin<br>2013 | 30<br>septembre<br>2013 | 31<br>décembre<br>2013 | 31<br>mars<br>2014 | 30<br>juin<br>2014 | 30<br>septembre<br>2014 | 31<br>décembre<br>2014 |
|------------------------------------|--------------------|--------------------|-------------------------|------------------------|--------------------|--------------------|-------------------------|------------------------|
|                                    | \$                 | \$                 | \$                      | \$                     | \$                 | \$                 | \$                      | \$                     |
| Perte nette                        | (2 169 700)        | (1 508 001)        | (1 675 090)             | (1 055 045)            | (1 405 964)        | (1 636 936)        | (1 260 208)             | (1 359 032)            |
| Perte par action de base et diluée | (0,01)             | (0,02)             | (0,02)                  | (0,01)                 | (0,02)             | (0,02)             | (0,01)                  | (0,01)                 |

Pour chaque trimestre des exercices 2013 et 2014, les informations contenues dans le sommaire des résultats trimestriels sont présentées conformément aux IFRS. Les montants de ce tableau sont présentés en dollars canadiens, qui est également la monnaie fonctionnelle.

Pour les trimestres terminés les 31 mars 2013, 30 juin 2013 et 30 septembre 2013, la perte nette a augmenté en raison des frais d'administration entourant l'étude de faisabilité publiée en octobre 2013. Pour le dernier trimestre de 2013, la perte nette a diminué à 1 055 045 \$ en raison de la baisse des activités entourant l'étude de faisabilité et aussi la dépréciation des propriétés minières et des actifs d'exploration et d'évaluation qui a été constatée au cours du dernier trimestre de 2013 s'élevant à 240 920 \$. Pour les deux premiers trimestres de 2014, la perte nette a augmenté par rapport à décembre 2013. Cela est dû à la campagne d'exploration et de l'embauche de nouveaux employés. Pour la deuxième moitié de l'année 2014, la perte nette a diminué en raison de la réduction des activités et l'utilisation moins élevée des consultants externes.

### SOMMAIRE DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES POUR LA PÉRIODE DE TROIS MOIS CLOSE LE 31 DÉCEMBRE 2014

La perte nette de la période de trois mois close le 31 décembre 2014 se chiffre à 1 359 032 \$ comparativement à une perte nette de 1 055 045 \$ pour la même période en 2013.

La perte nette du quatrième trimestre inclus un montant de rémunération et paiement fondés sur des actions de 196 260 \$ (212 82 9\$ en 2013), une diminution de 16 569 \$ par rapport à la période précédente. La Société a également réalisé au quatrième trimestre de 2014 un gain sur disposition de propriétés minières de 197 000\$ (néant en 2013).

## OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

|                                                                                                 | 31 décembre 2014 | 31 décembre 2013 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
|                                                                                                 | \$               | \$               |
| <b>Transactions avec une société contrôlée par un ancien chef de la direction<sup>(1)</sup></b> |                  |                  |
| Actifs de prospection et d'évaluation                                                           | -                | 27 900           |
| Assurance et autres                                                                             | -                | 14 445           |
| Honoraires de gestion                                                                           | -                | 8 333            |
| Solde inclus dans les créditeurs et charges à payer                                             | -                | 50 678           |

|                                                                                | 31 décembre 2014 | 31 décembre 2013 |
|--------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
|                                                                                | \$               | \$               |
| <b>Transactions avec les administrateurs et hauts dirigeants<sup>(2)</sup></b> |                  |                  |
| Rémunération à base d'actions                                                  | 125 100          | 364 650          |
| Honoraires de gestion                                                          | 390 168          | 382 500          |
|                                                                                | 515 268          | 747 150          |
| Salaires et charges sociales <sup>(3)</sup>                                    | 747 515          | 715 974          |
|                                                                                | 1 262 783        | 1 463 124        |
| Solde inclus dans les créditeurs et charges à payer                            | 73 056           | 364 650          |

(1) Le chef de la direction précédent était considéré comme une partie liée jusqu'à son départ le 29 mai 2013.

(2) Les principaux dirigeants comprennent le chef de l'exploitation (COO), le directeur des finances (CFO), le président et le vice-président. La rémunération des principaux dirigeants inclus les montants de l'ancien CEO, CFO et vice-président qui ont quittés respectivement en décembre, août et février 2014.

(3) Les salaires et les avantages sociaux inscrits à l'actif des actifs de prospection et d'évaluation s'élèvent à 113 592 \$ (182 236 \$ en 2013).

La Société a conclu des contrats d'emploi et de gestion avec ses principaux dirigeants dont la rémunération annuelle estimative s'élève à 640 000 \$. Ces contrats sont renouvelables annuellement. Les contrats conclus avec les principaux dirigeants de la Société renferment des dispositions qui s'appliquent en cas de licenciement sans motif valable ou de changement de contrôle. Si tous les membres de l'équipe de direction avaient été licenciés sans motif valable le 31 décembre 2014, la Société aurait dû verser une somme totale de 457 500 \$ à titre d'indemnités de départ. Si un changement de contrôle avait eu lieu le 31 décembre 2014, les indemnités de départ se seraient élevées à 1 022 500 \$ (en supposant que le départ ait fait suite à un changement de contrôle et que chacun des membres de l'équipe de direction aient choisi de recevoir ces indemnités). Pour un des principaux dirigeants, si à la fois une résiliation du contrat de travail et un changement de contrôle de la Société se produisent dans les 6 mois l'un de l'autre, la Société aurait à payer une indemnité de départ d'un temps égal à 75 000\$.

Suite à la nomination de Brian Ostroff comme un administrateur de la Société le 4 Juin 2014, Windermere est considéré comme une partie liée car il exerce une influence notable sur la Société par le biais de sa représentation au conseil d'administration.

Au cours de 2014 :

- i) Windermere a facturé un montant de 447 441\$ en frais de financement; et
- ii) 447 750 bons de souscription ont été octroyés à un courtier ont été accordés à Windermere, ils sont exerçables à 1\$ et expire en juillet et octobre 2016.

Ces frais ont été facturés afin de fermer un placement privé de 8 million \$. Les bons de souscription octroyés à des courtiers ont été comptabilisés à la juste valeur calculée selon le modèle de Black-Scholes. La juste valeur des bons de souscription octroyés au courtier a été estimée à 75 798\$.

### ARRANGEMENTS HORS-BILAN

À la date du présent rapport de gestion, la Société n'a pas d'arrangements hors bilan qui ont, ou sont raisonnablement susceptibles d'avoir un effet actuel ou futur sur les résultats d'exploitation ou la situation financière de la Société, y compris, et sans limitation, des considérations telles que la liquidité et les ressources en capital.

### OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

- a) La Société a accordé au prêteur de la ligne de crédit d'août 2012 une redevance de 1\$ par tonne de ventes de concentrés de phosphate du projet du Lac à Paul. Cette redevance peut être rachetée en tout temps au moyen d'un paiement forfaitaire de 6 millions \$. En juillet 2013, la Société a également accordé au prêteur de la deuxième ligne de crédit une redevance de 0,25 \$ par tonne de ventes de concentrés de phosphate du projet du Lac à Paul. Cette redevance peut être rachetée en tout temps au moyen d'un paiement forfaitaire de 1,5 million de dollars. Cette redevance devra être rachetée par la Société pour le même montant en cas de changement de contrôle dans le cadre duquel au moins 90 % des actions émises et en circulation de la Société sont acquises, achetées ou détenues par un tiers soit par une offre publique d'achat ou toute autre transaction avec le même résultat.
- b) La Société a enregistré une provision de 65 000\$ en égard au litige entre sa filiale, la pourvoirie et son ancien gestionnaire.
- c) La Société a octroyé des contrats en relation avec le développement du projet du Lac à Paul pour un total de 932 000 \$. Ces contrats n'ont pas de date de terminaison et les décaissements seront effectués en conformité avec les étapes des projets.
- d) Les paiements minimum futurs de location de la Société pour le loyer du bureau de Chicoutimi, la location du camion et de camp du Lac à Paul sont les suivants :

|                  | <b>Moins d'un an</b> | <b>1 à 5 ans</b> | <b>Après 5 ans</b> | <b>Total</b> |
|------------------|----------------------|------------------|--------------------|--------------|
| 31 décembre 2014 | 117 751 \$           | 205 771 \$       | -                  | 323 522 \$   |

Voici les échéances contractuelles des passifs financiers y compris les intérêts le cas échéant au 31 décembre 2014 :

|                       | <b>Valeur<br/>comptable<br/>\$</b> | <b>Flux de<br/>trésorerie<br/>contractuels<br/>\$</b> | <b>0 à 12<br/>mois<br/>\$</b> | <b>12 à 24<br/>mois<br/>\$</b> | <b>Plus de<br/>24 mois<br/>\$</b> |
|-----------------------|------------------------------------|-------------------------------------------------------|-------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|
| Créditeurs et charges |                                    |                                                       |                               |                                |                                   |
| à payer               | 1 191 290                          | 1 191 290                                             | 1 191 290                     | -                              | -                                 |
| Ligne de crédit       | 12 605 641                         | 14 366 694                                            | 14 366 694                    | -                              | -                                 |

### APPLICATION DES IFRS NOUVELLES ET RÉVISÉES

Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux IFRS exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants déclarés dans les états financiers et les notes complémentaires. Il y a une divulgation complète et une description des estimations et jugements comptables critiques à la note 4 des états financiers audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014. Un résumé des principales conventions comptables est présenté à la note 2 des états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2014.

### INSTRUMENTS FINANCIERS, RISQUES FINANCIERS ET GESTION DU CAPITAL

Les instruments financiers, les risques financiers et de la gestion du capital de la Société sont présentés et décrits à la note 22 des états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014.

### INFORMATION SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

95 325 755 actions ordinaires sont émises et en circulation au 2 avril 2015. De plus, il y a 9 617 500 bons de souscription, 6 019 167 options d'achat d'actions et 792 659 options octroyées aux courtiers en circulation.

(s) Jean-Sébastien David

Jean-Sébastien David

Chef des opérations

(s) Dino Fuoco

Dino Fuoco

Chef des finances

### **Conseil d'administration et dirigeants**

**Pierre Fitzgibbon**, Président du conseil d'administration et président exécutif

**Dominique Bouchard**, Vice-Président du conseil d'administration

**Jim Cowley**, Administrateur

**Steven L. Pinney**, Administrateur

**Dave DeBiasio**, Administrateur

**Siva J. Pillay**, Administrateur

**Marco Gagnon**, Administrateur

**Brian Ostroff**, Administrateur

**Jean-Sébastien David**, Chef des opérations

**Dino Fuoco**, Chef des finances

**Daniel Boulianne**, Vice-président Exploration

### **Symboles boursiers**

DAN : TSX-V (Canada)

JE9N : FSE (Allemagne)

DRRSF : OTC BB (USA)

### **Siège social**

393, rue Racine Est, bureau 200

Chicoutimi (Québec) G7H 1T2

Tél. : (418) 549-7316

Fax : (418) 549-5750

Courriel : [info@arianne-inc.com](mailto:info@arianne-inc.com)